Novembre 2021

Les adhérents du Comité et la COP26

Aperçu des actions et engagements Climat

Les adhérents du Comité 21 se mobilisent pour le climat, depuis leur site jusqu'à la COP 26, retour sur un aperçu des actions de nos différents collèges, entreprises, collectivités, établissements d'enseignement supérieur et associations !

1er réseau d'acteurs
du développement durable

www.comite21.org

Comité 21

Les actions et engagements des collectivités territoriales

Les enjeux de mobilité et de tourisme des îles à la COP26

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Durant un side-event co-organisé par le Comité 21 et Régions de France sur le pavillon France à Glasgow, intitulé « Quels dispositifs participatifs pour accélérer la décision et la mise en œuvre de stratégies et de projets d'adaptation au changement climatique dans les territoires ? », M Gilles Simeoni, président de la commission Transition écologique de Régions de France, président du Conseil exécutif de Corse est intervenu sur la question des enjeux climatiques des îles. Cette conférence s'est tenue le 8 novembre. Son objectif était d'échanger sur la façon dont les initiatives ont émergé dans des territoires aux caractéristiques et aux échelles différentes, et leur effet accélérateur pour la prise de décision publique et la mise en œuvre opérationnelle des projets. C'est ainsi que M Simeoni a mis en avant les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les territoires ultra-marins et insulaires tels que les questions de transports maritimes, ferroviaires et routiers, ainsi que les questions d'énergie, tous spécifiques à chaque territoire insulaire.

→ Le replay de la conférence est disponible ici.

Une trajectoire et un cadre opérationnel pour la transition écologique

HERBLAY

La volonté municipale de la ville d'Herblay-sur-Seine (95) est aujourd'hui de définir une trajectoire et un cadre opérationnel pour la transition écologique de son territoire en accélérant et massifiant son action. Cette ambition s'inscrit dans le respect des prérogatives de chacun, Etat, Régions, départements, opérateurs publics, collectivités et autres agences dédiées.

La Ville a souhaité se doter d'une stratégie globale permettant d'articuler grands principes et objectifs précis, définissant ainsi autant une trajectoire globale qu'un guide pour l'action collective. Pour répondre aux objectifs collectifs fixés à l'horizon 2030, la Ville choisit de planifier sur 2020-2026 son programme d'actions concrètes en faveur de la transition écologique.

En se dotant de ce document non obligatoire mais structurant son action, la ville assoie sa position en faveur de sa transition par un engagement concret et de bon sens.

Parmi les objectifs de cette stratégie : Faciliter la mobilité et développer la mobilité douce ; Préserver nos ressources et la biodiversité ; Avancer vers une sobriété énergétique ; Agir pour une ville plus propre et qui réduit ses déchets ; Instaurer un aménagement vertueux du territoire économe en ressources et adapté aux évolutions climatiques ; Renforcer la gestion active des pollutions – risques – nuisances ; Une Ville et une administration en transition ; Sensibiliser pour favoriser l'action collective

Contact : Emmanuelle Aubry, *responsable de la transition écologique* E.aubry@herblay.fr

Pour une reconnaissance définitive du rôle des collectivités territoriales dans la recherche de solutions face à l'urgence climatique

Aux côtés de Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers, Vice-Présidente de Cités Unies France (CUF), et présidente de la mission transversale climat au sein du réseau, plusieurs élu(e)s étaient à Glasgow. Au nom de Cités Unies France, au nom du réseau européen – Platforma - et du réseau mondial - Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) -, elles et ils ont porté la voix des collectivités territoriales dans la recherche de solutions face à l'urgence climatique lors de panels animés par nos partenaires de ICLEI, CGLU, Platforma, COSLA, mais aussi lors de rencontres de haut niveau avec le Secrétaire Général des Nations-Unies ou encore avec le Comité Européen des Régions.

Lors de ces interventions, les délégués ont partagé les expériences de leurs collectivités, en première ligne face aux crises climatiques et aux mesures d'adaptation.

La délégation a également soutenu le plaidoyer des réseaux pour une mention et une prise en compte définitive des gouvernements locaux et régionaux dans la déclaration finale de la COP26, reconnaissant ces acteurs comme partenaires de la transition écologique. Cette reconnaissance est désormais une réalité, comme en témoigne la mention dès le Préambule du Glasgow Climate Pact et dans plusieurs de ses articles. Le chemin à parcourir reste toutefois long : des mécanismes – de participation à la mise en œuvre des décisions et de financement notamment – seront nécessaires.

Contact : Constance Koukoui, *cheffe du service animation géographique et thématique - référente climat* c.koukoui@cites-unies-france.org

*

Une première émission obligataire durable pour l'AFL

L'AFL a émis en juillet 2020 sa première obligation durable, mettant à disposition de ses collectivités actionnaires une enveloppe de prêt de 500 millions d'euros de financements durables. Ce dispositif innovant permet à ses collectivités actionnaires d'accéder à des fonds consacrés exclusivement aux financements de projets environnementaux et sociaux. Pour ce faire et déterminer les investissements éligibles aux fonds, l'AFL a répertorié les dépenses de ses collectivités actionnaires dans trois grandes catégories d'investissements : l'accès à des services sociaux essentiels et de bases (1), la transition énergétique et écologique (2), les infrastructures durables, les villes et la cohésion territoriale (30). Ces trois catégories d'investissements sont interfacées avec un ou plusieurs Objectifs de Développement Durables de l'ONU (ODD). Un an après, en juillet 2021, l'AFL a présenté son rapport sur l'utilisation des fonds dont la majorité concerne l'accès aux services sociaux essentiels et de base (notamment l'éducation et la culture) ainsi que les infrastructures à coût abordable et durables.

Contact : Françoise Clech del Tedesco, *directrice du développement*
francoise.clech.del.tedesco@afl-banque.fr

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DE L'AFL :
JUILLET 2020 - ÉMISSION D'OBLIGATIONS DURABLES

En juillet 2020, l'AFL a procédé à sa première émission d'Obligation Durable d'un montant de 500 millions d'euros (maturité de 7 ans), contribuant de manière significative au montant total des ressources levées sur le marché obligataire en 2020.

Cette émission, qui a attiré un grand nombre de nouveaux investisseurs, a représenté une étape importante dans la stratégie d'émission de l'AFL et son positionnement en tant qu'acteur public engagé dans la finance durable.

Les graphiques ci-dessous présentent la distribution observée de l'émission obligataire de 2020 :

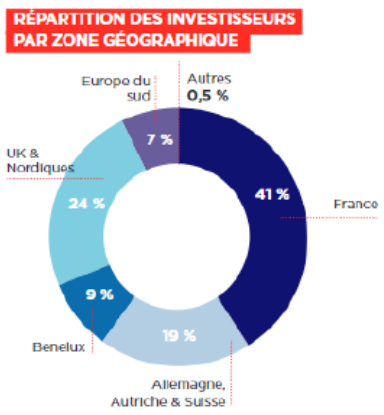

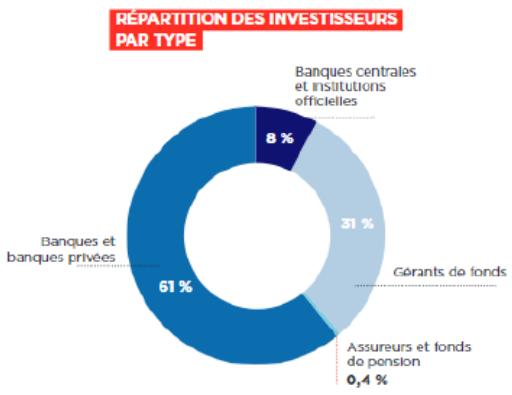

GOUVERNANCE

- **Janvier 2021** — Lancement du processus d'analyse d'éligibilité
- **Mars 2021** — Validation du portefeuille d'actifs éligibles par la gouvernance concernée (Comité Sustainability Bond de l'AFL)
- **Avril 2021** — Lancement du processus d'attribution
- **Mai 2021** — Validation de l'allocation par la gouvernance concernée (Comité Sustainability Bond de l'AFL)
- **Juin 2021** — Production du rapport. Validation du rapport par la gouvernance concernée (Comité Sustainability Bond de l'AFL)
- **Juillet 2021** — Revue externe par KPMG
- **22 Juillet 2021** — Publication du rapport

Les actions et engagements des entreprises

Une obligation liée à des critères de décarbonation

Séché Durant la COP26, le Groupe international Séché Environnement a annoncé avoir émis une obligation de 300 millions d'euros conditionnée à l'atteinte par le Groupe de deux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique. Séché Environnement s'est d'abord engagé à réduire de 10% ses émissions directes (scopes 1 et 2) de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport au niveau de 2020. Un plan d'actions de réduction des émissions, site par site, a été conçu. Conformément au Pacte global pour le méthane, il s'agira de sensiblement réduire les émissions de CH4 issues des installations de stockage de déchets non dangereux. Des actions sont prévues afin de limiter les émissions de CO2 issues des unités de valorisation énergétique.

Acteur de la décarbonation de ses clients, le Groupe s'est parallèlement engagé à augmenter de 40% le volume des émissions des gaz à effet de serre évités grâce à ses activités de recyclage dans une logique d'économie circulaire auprès de ses clients d'ici 2025, par rapport au niveau de 2020.

Ces deux objectifs sont issus de la stratégie de décarbonation du Groupe alignée avec l'Accord de Paris. Elle sera dévoilée publiquement en décembre.

Contact : Pierre-Yves Burlot, *directeur du développement durable* py.burlot@groupe-seche.com

Une trajectoire à horizon 2030 pour un fer de lance de la résilience

La Communauté LUCIE représente plus de 900 organisations engagées en responsabilité sociétale. Pour devenir une grande force d'entrainement pour tous les acteurs en France et en Europe, elle a choisi de construire une feuille de route sur 4 thématiques : richesses humaines ; matières premières ; biodiversité, climat – énergie.

Déclinées en 15 objectifs collectifs ambitieux à atteindre à horizon 2030, ce sont des objectifs de résultat, mesurables, universels, et ambitieux pour s'aligner à minima sur les objectifs planétaires, voire d'aller au-delà. Plus particulièrement sur la thématique Climat – Energie, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la COP21 & 26, la Communauté LUCIE s'engage à contribuer à la neutralité carbone :

- Seuil minimum : -50% de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 (scopes 1, 2 et 3 – base 2020)
- La cible haute : -65% de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre à horizon 2030 (scopes 1, 2 et 3 – base 2020) ou -80% des émissions de GES, compensations incluses (scopes 1,2 et 3. – base 2020)

Contact : Saliha Mariet, *directrice des opérations*

saliha.mariet@agence-lucie.com

Des actions pour la décarbonation des usages et le développement de l'hydrogène

À la COP26 dans le cadre de l'atelier « Décarbonation des territoires : construction de la Filière Française de l'Hydrogène », GRTgaz a été invitée à présenter le 4 novembre sur le Pavillon France les projets transfrontaliers mosaHYc et « Grande Region Hydrogen » menés en coopération avec des partenaires industriels et institutionnels parmi lesquels la Région Grand Est. Dans une vidéo diffusée sur le Pavillon France à l'occasion de l'intervention de GRTgaz, Monsieur Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et de la Grande Région s'est exprimé sur l'ambition territoriale pour développer avec l'hydrogène la décarbonation de l'industrie et de la mobilité : « Nous voulons clairement agir sur toute la chaine de valeur de cette filière d'innovation et d'avenir. Le projet MosaHYc est le 1er projet de canalisation hydrogène transfrontalier d'Europe ! L'hydrogène peut et doit devenir la filière d'excellence de la France », a indiqué le Président Jean Rottner.

Contact : Christophe Delfeld, *responsable RSE et parties prenantes Secrétariat Général GRTGaz* christophe.delfeld@grtgaz.com

L'ambition d'atteindre le « Net Zéro Carbone » dès 2040

Une décennie d'avance sur l'Accord de Paris : c'est l'engagement de Orange. Dans un contexte d'explosion des données sur les réseaux, l'entreprise s'est fixé un objectif prioritaire, en ligne avec l'Accord de Paris et les recommandations du GIEC : être net zéro carbone en 2040 et anticiper ainsi de 10 ans les objectifs du secteur. « Pour y parvenir, nous nous sommes fixé un premier point de passage : réduire d'ici 2025 les émissions de CO2 du Groupe de 30% par rapport à 2015. Nous avons fait le choix d'augmenter le recours à l'électricité d'origine renouvelable, qui représentera plus de 50% de la consommation électrique du Groupe en 2025, et nous poursuivrons en parallèle notre effort en matière d'efficacité énergétique de nos réseaux et bâtiments. Atteindre l'objectif net zéro carbone en 2040 passe aussi par la séquestration du CO2 résiduel lié à notre activité. Dans cette perspective, nous avons signé en France un contrat avec Alliance Forêts Bois portant sur le financement de puits carbone naturels. »

→ Regardez une vidéo sur les engagements d'Orange, disponible ici.

Contact : Laetitia Martine, *directrice de l'environnement Orange France* laetitia.martine@orange.com

Climate Train to COP26

Pour accompagner ses scientifiques, officiels et autres acteurs français du rendez-vous mondial sur le climat à Glasgow, la SNCF a affrété deux Eurostar en direction de Londres au départ de Paris et d'Amsterdam le 30 octobre. Des trajets à grande vitesse, mais à faible émission carbone, qui ont permis des temps d'échanges précieux sur les questions climatiques. Frédéric Delorme, Président de Rail Logistics Europe, Mikaël Lemarchand, Directeur de l'engagement social, territorial et environnemental à la SNCF et Alain Quinet, Directeur général exécutif Stratégie et Affaires Corporate au sein de SNCF Réseau, ont été aux côtés de ces leaders du changement. Des participants du GIEC dont Valérie Masson-Delmotte, de Réseau Action Climat (RAC), du Réseau des Etudiants pour une Société Ecologique et Solidaire (RESES) et de la Fresque du climat de l'Iddri était à bord du train au départ de Paris. Au travers de ce voyage, la SNCF a à cœur de rappeler le rôle essentiel du ferroviaire dans la réduction des gaz à effets de serre. Mode de transport durable, peu polluant et rapide, le train est la meilleure option de mobilité.

Contact : Florence Cousin, *chargée des partenariats / relations avec les parties prenantes* florence.cousin@sncf.fr

Etude prospective à l'horizon 2050 sur les leviers de décarbonation dans la région Pays de la Loire

L'objectif de cette démarche prospective menée par la Direction de l'Action Régionale en Pays de la Loire et les chercheurs de la R&D d'EDF est de proposer des stratégies énergétiques en identifiant les leviers les plus efficaces pour aller vers la neutralité carbone à l'échelle des Pays de la Loire à l'horizon 2050. Nous avons pour cela mené un travail de diagnostic, qui nous a conduit à retenir 4 thématiques majeures : mobilité, bâtiment, production/consommation d'énergie (avec un focus sur les ENR), et industrie. Pour décarboner ces secteurs d'activité, nous avons identifié trois leviers de politique énergétique : les économies d'énergie, en favorisant notamment l'efficacité énergétique et la sobriété ; la décarbonation de la production d'énergie par l'utilisation du biométhane, bois, géothermie, déchets dans les réseaux de chaleur et fermeture des centrales électriques au charbon et au fioul notamment ; et la substitution d'usage des énergies en remplaçant, par exemple, le fioul domestique par des pompes à chaleur, ou encore en favorisant l'utilisation plus massive de l'électricité et de l'hydrogène dans la mobilité. La conclusion de cette étude est qu'il est possible de diviser par 5 les émissions énergétiques de CO2 d'ici 2050 en Pays de la Loire en utilisant ces 3 leviers de décarbonation. Ces éléments font l'objet d'échanges réguliers avec différents acteurs du territoire régional pour susciter le débat.

Contact : Olivier Caron, *chargé de mission rénovation et transformation, direction de l'action régionale EDF Pays de la Loire* olivier.caron@edf.fr

L'ambition de long terme d'atteindre zéro émissions nette à horizon 2050

VEOLIA En amont de la COP26, Antoine Frérot, PDG de Veolia, a signé la Business Ambition for 1,5°C (2) du SBTI. Cet engagement double les efforts du Groupe par rapport à ceux adoptés en 2019 (-22% de GES d'ici 2034). Veolia vise à long terme « zéro nette émission » en 2050. Le groupe s'appuie sur deux leviers en particulier : la sortie du charbon en Europe d'ici à 2030, et l'augmentation du captage du méthane sur les centres de stockage des déchets. Pendant la COP26, Veolia a participé à plusieurs tables rondes et side-events :

- Antoine Frérot est intervenu dans une table-ronde de l'Industry Action Event du Marrakech Partnership for Global Climate Action, organisée par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) le 9 novembre, sur le thème "stimuler l'ambition et l'action de l'industrie pour atteindre un objectif net zéro d'ici 2050 et renforcer la résilience climatique". Il y a présenté trois solutions autour du recyclage des plastiques, des batteries et de la capture du méthane.
- Armelle Perrin-Guinot, directrice adjointe du développement durable, a participé au side-event « Quand les services d'eau potable et d'assainissement contribuent à l'atténuation du changement climatique », organisé par le Partenariat Français sur l'eau, ICLEI et Climate Chance.
- Anna Laurent, responsable de la stratégie au Royaume-Uni, a participé à la table ronde "Réduire, recycler et réutiliser : comment le secteur des déchets contribue au net zéro".
- Enfin, Veolia a lancé une série de webinaires présentant des solutions qui peuvent être mises en œuvre pour accélérer l'atténuation et l'adaptation des territoires.

Contact : Armelle Perrun-Guinot, *directrice adjointe au développement durable et aux engagements sociaux* armelle.perrin-guinot@veolia.com

Une entreprise de service public à impact positif pour la planète

ENEDIS Acteur majeur du système électrique français, Enedis est convaincue qu'il n'y aura pas de performance industrielle et économique sans exemplarité sociale et environnementale. Cette démarche responsable et solidaire se traduit par un engagement environnemental phare portant sur la réduction de l'empreinte carbone. En cohérence avec l'Accord de Paris pour le climat, l'entreprise s'engage donc à réduire son empreinte carbone de 20 % d'ici 2025, et contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour atteindre ces engagements phares, Enedis va diminuer drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre, compenser ses émissions résiduelles et accompagner la stratégie de décarbonation de la France. L'engagement de l'entreprise se concrétise notamment par les actions suivantes :

- l'investissement dans la mobilité électrique : Enedis projette de posséder une flotte de 100 % de véhicules électriques légers d'ici 2030 et au plus tard 2050 pour les engins de chantier.
- le remplacement progressif des groupes électrogènes actuels par des batteries ou piles à combustibles neutres en carbone d'ici fin 2025.
- la diminution de la consommation énergétique dans les locaux de l'entreprise de 40 % en 2030.
- l'optimisation des déplacements professionnels (mise en place de plans de mobilité douce, télé-opérations via Linky...).

Cet engagement se traduit également par une volonté forte d'accompagner ses partenaires et prestataires dans la réduction de leur empreinte carbone, dans l'esprit du Label Relations Fournisseurs Achats Responsables récemment renouvelé.

Contact : Nicolas Perrin, *directeur du Pôle RSE* nicolas.perrin@enedis.fr

Signature du Pledge Hydrogène du WBCSD et sortie du charbon

Le 9 novembre dernier se tenait la COP 26 le lancement officiel du Pledge Hydrogène du WBCSD, en collaboration avec l'organisation Sustainable Markets Initiative (SMI). Cette initiative regroupe les engagements de 28 entreprises issues de secteurs très variés, de l'exploitation minière aux équipementiers, des services financiers aux énergéticiens. Le groupe EDF se trouve parmi les 28 entreprises signataires. Les engagements portent à la fois sur l'offre et la demande, avec côté offre le développement de la production décarbonée d'hydrogène, en remplacement de l'hydrogène « gris » actuellement utilisé notamment dans les secteurs du raffinage, de la chimie et des engrais, et côté demande le développement des usages de l'hydrogène, notamment dans la mobilité, au service d'un système énergétique intégré net zero.

Dans le cadre d'un « Global Coal to Clean Power Transition Statement » coordonné notamment par la présidence britannique, 23 pays ont pris l'engagement de mettre fin à la production d'électricité à partir de charbon dans la décennie 2030 pour les économies avancées et dans la décennie 2040 au niveau mondial. Dans la continuité du soutien du Groupe à la Powering Past Coal Alliance, EDF et EDF Energy ont signé cet engagement. On notera que les pays engagés sont principalement européens, avec la présence notable de l'Indonésie mais l'Australie, la Chine, les Etats-Unis ou encore l'Inde ne sont pas signataires.

Contact : Alexandre Marty, *responsable du pôle climat et ressources naturelles* alexandre.marty@edf.fr

…

Les actions et engagements des associations

Rapport sur le réchauffement climatique, une réalité pour la Flandre Intérieure

Depuis 2015 les Acteurs Régionaux du Développement Durable (ARDD) mènent des travaux d'information, de formation et de sensibilisation sur le réchauffement climatique et ses conséquences sur le territoire de la Flandre Intérieure. Aujourd'hui, durant la COP 26, l'ARDD a souhaité mettre l'accent sur les principaux risques que devrait subir le territoire de l'arrondissement de Dunkerque si rien n'est entrepris pour combattre le réchauffement climatique.

En effet, Le réchauffement climatique se traduit pour le territoire par des perturbations climatiques (élévation des températures – canicules – composition atmosphérique), des risques naturels (risques météo-sensibles), des impacts sur la biodiversité, des conséquences pour la ressource en eau et surtout des risques sanitaires, économiques et sociétaux (submersion marine – sécheresse et inondations et surtout le phénomène de rétractation et gonflement des argiles).

Contact : Alain Dubois, *président de l'ARDD* alain07dubois@gmail.com

Conférence sur l'éducation et l'engagement citoyen

L'association PikPik Environnement était sur le Pavillon France de la COP26 le vendredi 5 novembre, pour tenir une conférence « Éducation au changement climatique : pourquoi et comment le rendre accessible à tous ? ».

Son objectif : mettre en valeur l'engagement citoyen, et plus particulièrement celui des quartiers populaires.

→ Regardez le replay de la conférence ici.

Contact : Kaméra Vésic, *directrice générale de PikPik Environnement* direction@pikpik.org

Bilan mondial de l'action climat par secteur

Depuis 2018, l'Observatoire Climate Chance publie chaque année un Bilan mondial de l'action climat par secteur, une analyse des évolutions des émissions de CO2 à l'aune des actions réellement engagées par les acteurs non-étatiques dans 6 secteurs d'émissions : énergie, transport, bâtiment, industrie, déchets et usages des sols.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue le 8 novembre à Glasgow durant la COP26, Climate Chance a présenté son bilan mondial 2021 qui sera publié le 29 novembre. Six ans après l'adoption de l'Accord de Paris, à l'heure où les États doivent rehausser leurs engagements à la COP26, l'Observatoire Climate Chance poursuit sa mission d'observation de la mise en œuvre des actions annoncées, de suivi de l'évolution des émissions et d'analyse des stratégies des acteurs par rapport aux objectifs climatiques.

De plus, Ronan Dantec, président de l'association Climate Chance, est intervenu durant une conférence « Time4MultilevelAction : L'Agenda 2030 des villes et des régions pour renforcer l'ambition et accélérer l'action ». Cela a été l'occasion de partager les engagements des dirigeants des villes, des gouvernements locaux et des régions de la circonscription LGMA en faveur d'une action climatique ambitieuse. L'événement a mis en lumière les enseignements appris en matière d'engagement et de collaboration avec les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes clés, et propose de bonnes pratiques pour l'intégration des gouvernements locaux et régionaux dans les CDN actualisées et leur mise en œuvre, qui seront présentées à la COP26.

→ Retrouvez le résumé pour décideurs ici et le replay de la conférence de presse ici

→ Retrouvez le bilan complet ici à partir du 29/11/21.

→ Visionnez le replay de la conférence ici

*

Les actions et engagements des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Participation d'une élève ingénieure à la COP26 EnSup

Manon Combe est une étudiante de l'Ecole des métiers de l'environnement UniLaSalle. C'est en tant que représentante de l'école et de l'association COP Trotter qu'elle est allée à la COP26 du 4 au 8 novembre. Dans ce cadre, elle a pu réaliser un travail journalistique dans le but d'informer via les réseaux sociaux les élèves ingénieurs de son école. Sa mission d'observation a débouché ensuite sur un retour auprès des étudiants : Manon et ses collègues de l'association COP Trotter ont organisé une restitution au bénéfice des 3500 étudiant des 4 campus du groupe UniLaSalle.

Contact : Jacques Bregeon, *conseiller UniLaSalle* jacques.bregeon@unilasalle.fr

La déclaration sur le changement climatique et la durabilité de l'alliance internationale des universités

Le 25 octobre 2021, à l'occasion de la COP26 à Glasgow, l'alliance internationale des universités a publié une déclaration sur le changement climatique et la durabilité. Elle comprend une série d'engagements pour mettre en œuvre les objectifs sur le climat. L'université Paris Sciences et Lettres fait ainsi partie de cette alliance internationale de présidents d'université, réunissant près de 100 dirigeants universitaires de 48 établissements de 17 pays, qui explore le rôle de l'enseignement supérieur afin de relever les défis mondiaux auxquels les jeunes et les générations futures feront face.

« Nous nous engageons à travailler grâce à des partenariats de collaboration avec nos gouvernements respectifs, le secteur privé et les organisations de la société civile, pour soutenir la mise en œuvre des objectifs qui seront fixés lors de la COP26 de la CCNUCC. »

Ainsi, l'alliance s'engage notamment à promouvoir l'accès de ses étudiants à des cours sur le climat, la biodiversité et la durabilité en développant des parcours spécifiques ou encore en favorisant la consultation étudiante par exemple. Elle s'engage également à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2018 d'ici 2030. Le but sera d'élaborer et de publier un objectif spécifique pour cette réduction en développant « des approches pour estimer, comparer et finalement traiter les émissions de Scope 3 ».

Retrouvez les décryptages du Comité 21 sur la COP26

Note internationale

Octobre 2021

Encore sous le signe de la pandémie, la COP 26 hésite entre fortes angoisses et faibles espoirs

La COP 26 sera la première COP organisée après la pandémie dans un format classique, même si le nombre de délégués est restreint, et ses enjeux sont considérables **: il s'agit en effet d'une étape décisive pour illustrer ou non l'efficacité de l'Accord de Paris**. Il nous a semblé que l'on ne comprendrait les enjeux de cette rencontre qu'en revenant sur les conséquences du Covid 19 sur les économies des membres de l'ONU, et sur le nouveau paysage international émergeant de la première grande crise mondiale de ce siècle, qui n'est d'ailleurs pas terminée.

1er réseau d'acteurs
du développement durable
www.comite21.org

Comité 21

Disponible ici

Décryptage de l'actualité

Novembre 2021

Première semaine de la COP 26 : mirages, méfiance, quelques espoirs

Le Comité 21 était présent à la COP 26, et a organisé trois évènements :

- *Ensuring biodiversity benefits from Nature-based solutions* – le **4 novembre**, en partenariat avec la Zoological Society of London et la Plateforme Océan et Climat ;
- *Quels dispositifs participatifs pour accélérer la décision et la mise en œuvre de stratégies et de projets d'adaptation au changement climatique dans les territoires ?* – le **8 novembre**, en partenariat avec Régions de France ;
- *The power of localizing climate action* – le **10 novembre**, en partenariat avec le Comité des Régions, ECOLISE, EESC, ICLEI et l'OCDE.

Cette note d'étape sera complétée par un commentaire complet des décisions de la COP 26, en début de semaine prochaine.

1er réseau d'acteurs
du développement durable
www.comite21.org

Comité 21

Disponible ici

Décryptage de l'actualité

Novembre 2021

La COP26 : une COP d'opportunités économiques au mépris des vulnérabilités des peuples

Un Président qui retient ses larmes en présentant le texte final de conclusion d'une Conférence des Parties, c'est inédit. Si cela a tant frappé les esprits, c'est que ses larmes sont symboliques du déchirement de la 26ème COP : ses débats ont oscillé entre le renoncement à l'ambition du 1,5 degré, et l'ambition de surmonter les divisions planétaires pour justement atteindre des engagements à la hauteur du 1,5. Finalement, ce ne sera ni l'un ni l'autre. Nous disions à la veille de la COP « fortes angoisses et faibles espoirs » ; au lendemain de la COP, ce serait « très fortes angoisses et espoirs déçus ». Pourtant, la COP se termine avec un texte, le Rulebook est terminé et l'Accord de Paris est en état de marche, mais il reste ce qu'il a toujours été : un Accord où la diplomatie a aménagé, voire occulté, l'urgence environnementale. Comme l'a reconnu le Président Alok Sharma : « *Nous pouvons maintenant affirmer avec crédibilité que nous avons maintenu 1,5 degré en vie. Mais son pouls est faible et il ne survivra que si nous tenons nos promesses et traduisons nos engagements en actions rapides.* ».

1er réseau d'acteurs
du développement durable
www.comite21.org

Comité 21

Disponible ici

A retrouver sur www.comite21.org

Contacts

Sarah Dayan dayan@comite21.org
Clara Beauvoir beauvoir@comite21.org

Comité 21

National
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Grand Ouest
3, bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org